**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band**: 48 (1984) **Heft**: 191-192

**Artikel:** Hypothèses étymologiques autour de la coquille de noix

Autor: Lepelley, René

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399763

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 26.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## HYPOTHÈSES ÉTYMOLOGIQUES AUTOUR DE LA COQUILLE DE NOIX

Le but de cette étude est de tenter d'expliquer l'étymologie et la formation de quelques mots français auxquels les dictionnaires d'aujourd'hui, ou d'hier, attribuent une origine obscure, ou controversée, ou pour lesquels ils proposent des filiations et des influences dont la réalité ne nous a pas semblé évidente (¹). Pour ce faire, nous avons eu recours à la dialectologie. Nous avions remarqué en effet que, dans les parlers normands que nous connaissons bien, un assez grand nombre de termes pouvaient être rattachés à l'étymon francique \*skala 'coquille'. La plupart de ces termes évoquent une certaine image. Nous avons alors procédé à de nombreux relevés lexicaux qui nous ont permis de retrouver cette image, en général en langue d'oïl, et plus particulièrement dans les parlers du nord-ouest et de l'ouest. Ces relevés ont été faits dans le FEW (²), ainsi que dans les dictionnaires, glossaires et travaux philologiques consacrés au domaine linguistique normand (³).

\*

Une vue d'ensemble des termes recueillis fait apparaître une double distribution en deux catégories ; soit une structure à quatre « cases ». On relèvera en effet un type à prothèse vocalique, ce qui est tout à fait normal pour les produits d'un étymon commençant par le groupe s+ consonne, mais aussi un type sans prothèse. Dans l'un comme dans l'autre de ces types (que nous appellerons par commodité A et B), nous trouvons des formes dont le radical présente un consonantisme différent : le k originel placé devant un a ou bien s'est palatalisé progressivement pour aboutir à la constrictive alvéolaire sourde  $/\epsilon/$ , ce qui est le traitement habituel en français d'oïl (cf. lat. cattu > chat) ; ou bien

<sup>(1)</sup> Voir, en particulier, les explications généralement données pour le mot galimatias et pour le premier élément d'à califourchon.

<sup>(2)</sup> W. von Wartburg, Französisches etymologisches Wörterbuch, depuis 1922.

<sup>(3)</sup> Nous remercions MM. Gilles Roques et Alain Lerond qui ont bien voulu nous faire part de leurs réflexions sur les hypothèses ici présentées.

il est demeuré occlusif, vélaire et sourd, ce qui est le traitement constaté généralement dans le domaine normano-picard (cf. cattu > cat). En fait, si les formes recueillies dans ce domaine présentent toutes ce particularisme phonétique, on le retrouve sporadiquement, sans doute par extension, dans d'autres régions, surtout dans l'ouest. Nous appellerons par convention dans cet article les formes à  $/\epsilon/$  « formes  $1^{\rm o}$  » et les formes à /k/ « formes  $2^{\rm o}$  ».

Les abréviations les plus souvent employées seront présentées de la façon suivante :

fr. = français HN = Haute-Normandie

afr. = ancien français IAN = Iles Anglo-Normandes

mfr. = moyen français Pic. = Picardie N = Normandie dial. = dialectes.

BN = Basse-Normandie

\*

L'étymon francique \*skala 'coquille' a donné essentiellement en français moderne le substantif écale 'enveloppe recouvrant la coque des noix, noisettes, amandes, châtaignes', et le verbe dérivé écaler 'dépouiller de l'écorce', 'décortiquer', termes d'ailleurs empruntés aux parlers normano-picards (FEW 17, 77 a-b et 85 a). Le correspondant germanique occidental de \*skala est \*skalja, qui a donné en français écaille et ses dérivés (ibid. 17, 88 a, 92 b).

Les multiples termes étudiés seront présentés selon le schéma suivant, dans lequel nous prenons comme exemples les formes les plus simples issues de \*skala, c'est-à-dire les formes substantivales ni dérivées ni composées.

A) Type à prothèse B) Type sans prothèse

Formes 1°: eschale, échale chale Formes 2°: escale, écale cale

Comme on le verra plus loin, ces substantifs désignent d'une façon générale la coquille de noix ou l'écaille.

D'un point de vue phonétique, on pourrait sans doute s'étonner que, dans le domaine linguistique que nous avons étudié, des formes sans

prothèse coexistent avec des formes à prothèse. Mais si l'on considère le corpus recueilli dans une perspective diachronique, on s'aperçoit qu'il n'existe pas une seule forme sans prothèse antérieure au XIVe siècle, alors que des formes à prothèse, formes attendues, nous l'avons vu, sont largement attestées en ancien français. On peut donc affirmer que les formes du type B sont issues des formes du type A, très vraisemblablement à partir du verbe dérivé échaler/écaler. Ce verbe signifie en effet, d'une façon générale, 'sortir de la coquille'. Il évoque donc l'extraction. Dans échaler/écaler, les locuteurs ont très bien pu sentir le é, syllabe initiale du radical, comme le préfixe marquant l'extraction, issu du latin ex, comme dans écerveler, éplucher ou étêter. Autrement dit, le verbe simple a pu être considéré comme un dérivé, dont le radical aurait été chal-/cal- (4). Et c'est sur ce radical réduit qu'on été formés secondairement d'une part le substantif chale/cale, d'autre part quelques composés et de multiples dérivés dont le nombre dépasse d'ailleurs largement celui des dérivés du radical plein.

#### PRÉSENTATION DU CORPUS

Comme, à partir du moyen français, les formes à é- initial et les formes sans é- coexistent et sont productives, nous présentons les exemples du type A et ceux du type B sous les mêmes rubriques, tout en les distinguant les uns des autres, et sans nous préoccuper de diachronie.

## SUBSTANTIFS SIMPLES

## Type A:

- 1º eschale s.f. (afr.) 'coquille', 'écaille' échale s.f (dial. ouest) 'coquille de noix ou de noisette' (5).
- 2º escale s.f. (afr.) 'coquille', 'écaille'
  é c a l e s.f. (fr.mod.) 'enveloppe des noix, noisettes, etc.'
  écale s.f. (N) 1) 'enveloppe des noix, noisettes, etc.' 2) 'coquille d'œuf' 3) 'gousse de fève ou de pois'.

<sup>(4)</sup> Cf. FEW 17, 85 a.

<sup>(5)</sup> Le type échale/écale et ses dérivés peuvent également évoquer le brou de la noix (ex. : écaler 'ôter le brou des noix'). Ce sens n'étant que secondaire et n'entrant pas dans notre démonstration, nous n'avons pas jugé utile de le signaler autrement.

## Type B:

- 1º chale s.f. (dial. ouest) 'coquille de noisette'.
- 2º cale s.f. (mfr.) 1) 'noix' 2) 'bonnet' (6)
   cale s.f. (dial. divers) 'coquille de noisette'
   cale s.f. (N) 1) 'coquille de noisette' 2) 'coquille d'œuf'.

## VERBES DE PREMIÈRE DÉRIVATION

(Nous appelons ainsi les formes constituées du radical simple et d'une marque verbale; par exemple, pour l'infinitif: rad. + -er).

## Type A:

- 1º échaler v.tr. (dial. ouest) 1) 'décortiquer (une noix, . . .' 2) écailler un poisson' échaler v.tr. (BN sud) 'écosser des pois'.
- 2º é c a l e r v.tr. (fr.mod.) 'décortiquer (une noix, une noisette, ...)'
  écaler v.tr. (N) 1) 'décortiquer (une noix, ...)' 2) 'écosser des pois' 3) 'déchirer', 'fendre'
  s'écaler v.intr. (N) 1) 'se fendre' 2) 'éclater de rire'.

#### Type B:

- 1º chaler v.tr. (mfr.) 'gauler des noix'
   chaler v.tr. (dial. ouest) 1) 'décortiquer (une noix)' 2) 'sortir
   (un escargot) de sa coquille'.
- 2º caler v.tr. (ds. Furetière 1690) 'décortiquer (une noix)'.

#### VERBES COMPOSÉS

Ils sont peu nombreux et n'appartiennent qu'au type B.

- 1º achaler v.tr. (dial.) 'décortiquer (une noix)' déchaler v.tr. (dial.div.) 'décortiquer (une noix)'.
- 2º acaler v.tr. (Berry) 'décortiquer (une noix)' décaler v.tr. (HN) 'décortiquer (une noix)'.

<sup>(6)</sup> A notre avis, le passage du sens de 'noix' à celui de 'bonnet' ne s'explique pas comme le propose le FEW 17, 85 b : « Quand les noix murissent, les coques externes s'ouvrent et commencent à se détacher quelque peu sur le côté de la noix tourné vers le bas, tandis qu'à leur partie supérieure, elles adhèrent encore étroitement. Quant aux coiffures dont il est ici question, elles sont presque toutes décrites comme étroitement ajustées, se terminant vers le bas par des rubans ou des nœuds » (trad. de L. Guinet). Nous pensons que c'est l'image de la rondeur de la noix qui a entraîné le glissement sémantique.

## SUBSTANTIFS DÉRIVÉS ET VERBES DE SECONDE DÉRIVATION

Suffixe -OT.

#### SUBSTANTIFS

#### Type A:

- 1º échalot s.m. (dial. div.) 1) 'noix décortiquée' 2) 'bogue de châtaigne'.
- 2º écalot s.m. (Larousse 1870) 'noix' écalot s.m. (BN) 'cosse de pois'.

#### Type B:

- 1º chalot s.m. (Creuse) 'bogue de châtaigne' chalotte s.f. (Poitou) 'coquille'.
- 2º calot s.m. (ds. Furetière et Trévoux) 'noix' calot s.m. (N) 1) 'coquille de noix' 2) 'gousse de fèves ou de pois' calot s.m. (fr.mod.) 'coiffure légère' (7) calot s.m. (fr.mod.) 'grosse bille' (8) calotte s.f. (fr.mod.) 'petit bonnet rond' (7) calotte s.f. (HN) 'casquette' calotier s.m. (ds. Furetière et Trévoux) 'noyer' (arbre) calotier s.m. (BN) 'noyer'.

#### VERBES

- 1º échaloter v.tr. (dial.div.) 'décortiquer (une noix)'.
- 2º écaloter v.tr. (N) 1) 'décortiquer (une noix)' 2) 'enlever le brou d'une noix' décaloter v.tr. (HN) 'retirer l'enveloppe'.

Suffixe -IN.

#### SUBSTANTIFS

#### Type A:

- 1º échalin s.m. (Anjou) 'brou de noix'.
- 2º escallin s.m. (Poitou) 'coque d'amande' écalin s.m. (BN, IAN) 'coquillage spirivalve'.

<sup>(7)</sup> Voir ci-dessus la note 6.

<sup>(8)</sup> C'est la sphéricité de l'objet désigné qui a entraîné cet emploi imagé.

## Type B:

1º chalin s.m. (dial. ouest) 'brou de noix'.

2º calin s.m. (N) 'petit coquillage spirivalve (bigorneau)'.

\*

## SUBSTANTIFS ET VERBES PRÉSENTANT UN SUFFIXE AVEC LABIALE

L'exemple typique de cette catégorie de produits de l'étymon \*skala est le s.f. eschalope/escalope, bien connu de l'ancien français où il désignait une coquille de noix ou d'escargot. Il s'est conservé en français moderne sous une forme relativement savante (le s devant consonne y est toujours prononcé), mais présente un glissement sémantique difficilement explicable. Si les dictionnaires rattachent le plus souvent la première partie de ce mot à l'étymon \*skala, ils ne s'accordent pas sur l'origine de la fin du mot. Les uns ne proposent pas d'explication; d'autres, se fondant sur le fait que l'afr. escalope désignait une enveloppe (de noix ou d'escargot), voient dans cette forme le résultat d'une contamination d'escale/écale (voir ci-dessus) et d'enveloppe (v. par ex. BlW5). Cette explication est plausible, mais elle ne nous paraît pas satisfaisante. En effet, parallèlement à l'afr. escalope, l'ancien picard connaissait la forme escalipe, avec le même sens, forme pour laquelle il n'est pas possible d'invoquer l'influence d'enveloppe (9).

Nous proposons donc de voir dans escalope, comme dans escalipe, les trois éléments suivants : un radical issu de \*skala, une voyelle épenthétique ou de liaison, et un élargissement par labiale : «escal - o/i - p». Cette hypothèse repose sur le fait qu'un tel élargissement n'est pas inconnu d'un certain nombre de langues germaniques, particulièrement des langues scandinaves. C'est ainsi que des dialectes danois emploient le substantif skalp pour désigner une cosse (de pois) ; l'ancien suédois donnait au même mot le sens de 'fourreau', sens que l'on retrouve en

<sup>(9)</sup> Godefroy, dans son Dictionnaire de l'ancienne langue française..., cite l'expression escalippes de Saint Jacques dans un texte de 1521. Il semble bien qu'il s'agisse de coquilles Saint-Jacques, coquillages qui, en anglais, ont conservé l'appellation de scallop.

islandais pour skalpur (10). Quant à l'anglais, qui désigne la coquille par le mot scale, issu comme le fr. écale de l'étymon francique \*skala, il connaît également le type à élargissement labial : scalp (d'où le fr. scalper) qui, par métaphore, désigne le crâne (littéralement « la coquille »).

En français et dans les dialectes d'oïl, l'élargissement labial se présente également le plus souvent sous la forme d'une occlusive sourde (/p/). Celle-ci peut parfois s'affaiblir soit par sonorisation (/b/), soit par perte de l'occlusion (/f/).

Quant à la voyelle épenthétique qui facilite le passage de la liquide à la labiale, nous constatons que c'est tantôt une voyelle arrondie, tantôt une voyelle non arrondie (ou rétractée).

## VOYELLE ÉPENTHÉTIQUE ARRONDIE

Il s'agit le plus souvent d'un /o/, qui, dans quelques cas, s'est fermé en /u/ ou s'est antériorisé en /u/.

#### SUBSTANTIFS (et adjectifs dérivés)

#### Type A:

1º eschalope s.f. (afr.) 'coquille de noix'.

2º escalope s.f. (afr.) 1) 'coquille d'escargot ou de noix' - 2) 'cosse' escalope s.f. (fr.mod.) 'tranche de viande mince (surtout de veau) préparée d'une manière spéciale' (11)

écalofe s.f. (Pic) 1) 'coquille de noisette' - 2) 'cosse de pois ou de fèves'

écalofre s.f. (N) 1) 'coquille de noisette' - 2) 'cosse de pois ou de fèves'.

#### Type B:

1º chalope s.f. (mfr.) 'coquille de noix'

<sup>(10)</sup> Gamillscheg a fait un rapprochement entre ces deux mots (voir FEW, 87 b note 34).

<sup>(11)</sup> Nous proposons de voir dans cette spécialisation sémantique du mot escalope un effet de l'image de la spirale qu'évoque la coquille d'escargot. En effet les escalopes de veau comptent parmi les rares tranches de viande qui puissent être roulées avant d'être cuites.

chalope s.f. (BN) 'bateau à quille' (12) chaloupe s.f. (dial. ouest) 1) 'coquille de noix' - 2) 'cosse de pois' c h a l o u p e s.f. (fr.mod.) 'embarcation non pontée' (12) chalupe s.f. (dial. ouest) 'cosse de fèves ou de pois' chalupe s.f. (mfr.) 'petit bateau'.

2º calope s.f. (dial.div.) 'enveloppe, coquille de noix' calofe s.f. (dial.div.) 1) 'cosse de fève' - 2) 'bogue de châtaigne'.

#### VERBES

## Type A ou B:

2º écaloper v.tr. (N) 'décortiquer (une noix)'
écalofer v.tr. (Pic) 'casser des noisettes'
écalofrer v.tr. (N) 1) 'casser des noisettes' - 2) 'écosser des pois'.

## Type B:

- 1º chalouper v.tr. (Poitou) 'ôter la cosse des pois'.
- 2º calouper v.tr. (Poitou) 'ôter la cosse des pois' décaloper v.tr. (N) 'décortiquer (une noix)' décalofrer v.tr. (N) 'ôter la bogue d'une châtaigne'.

## VOYELLE ÉPENTHÉTIQUE RÉTRACTÉE

Il s'agit toujours d'un /i/. Nous n'avons relevé que deux formes élargies simples (sans suffixe), mais plusieurs formes suffixées.

Sans suffixe:

## Type A:

2º escalippe s.f. (anc. picard) 'coquille' écalipe s.f. (Pic) 'écaille'.

Avec le suffixe -ET

#### Type B:

2º calipette s.f. (N, Pic, Ouest) 1) 'petit bonnet de femme', 'coiffe' (¹³) - 2) 'culbute (= tour qu'on fait en mettant la tête en bas et les jambes en haut de façon à retomber de l'autre côté)' (¹⁴).

<sup>(12)</sup> Emploi figuré du précédent (cf. la « coque » d'un bateau).

<sup>(13)</sup> Voir ci-dessus la note 6.

<sup>(14)</sup> Le mouvement de la culbute évoque la spirale de la coquille de l'escargot.

Avec les suffixes -ET et -OT

## Type B:

2º calipetot s.m. (HN) 'escargot'.

Avec le suffixe -OT

## SUBSTANTIFS

## Type B:

2º calipot s.m. (HN) 'bernard-l'hermite' (15) calibot s.m. (Pic) 'escargot'.

#### **VERBES**

#### Type B:

2º décalipoter v.tr. (HN) 'sortir une noix ou un escargot de sa coquille'

décalifoter v.tr. (N) 'ôter une noix de sa coquille' écalifoter v.tr. (HN) 'retirer des noisettes de leur enveloppe'.

Avec un autre suffixe:

## Type B:

2º calipêlot s.m. (BN) 'petit bateau peu stable' (16).

\*

## TERMES A DEUX RADICAUX

L'examen des derniers termes présentés montre que les produits de \*skala à élargissement labial avec voyelle épenthétique i sont localisés en Picardie et en Normandie, éventuellement plus au sud dans l'Ouest.

<sup>(15)</sup> Allusion à la coquille en forme de spirale du buccin dans laquelle se loge le bernard-l'hermite.

<sup>(16)</sup> Ce terme est sans doute formé des éléments suivants : cal - i - p + el + ot. Après le radical élargi, nous constatons la présence de deux suffixes à valeur diminutive : -el (fr.mod. -eau; ex. : drapel, drapeau) et -ot. Le radical évoque la même image que les substantifs chalope, chaloupe (voir ci-dessus la note 12).

Ce n'est pas étonnant puisqu'ils appartiennent tous à la catégorie 2, celle des formes normano-picardes. Des formes telles que \*chalipette ou \*chalipot ne semblent pas exister. De plus, à part les substantifs escalipe et écalipe, que nous avons rangés dans le type A, mais qui pourraient être considérés comme des composés du type B au moyen du préfixe es-/é-, c'est ce type B qui a été le seul productif.

On arrive alors, si l'on ne considère que le domaine normanopicard, à un ensemble de termes dont l'élément commun est cali : écalipe, calipette, calipetot, calipot, calibot, décalipoter, décalifoter, écalifoter, calipêlot. Or tous ces mots évoquent, plus ou moins directement, la rondeur, éventuellement la spirale, d'abord celle de la coquille d'une noix, d'un escargot ou d'un coquillage, puis par image celle d'un bonnet ou d'une petite barque (dite souvent « coquille de noix ») ; enfin par une image plus dynamique celle d'une culbute. On peut dire qu'aujourd'hui, dans le français régional de Normandie, celui de tous ces mots qui est le plus vivant est justement calipette qui, s'il est encore connu de quelques spécialistes de la coiffure dans son sens de 'petite coiffe', 'bonnet très serré et collant', 'serre-tête' (¹¹), appartient, avec le sens de 'culbute', 'cabriole', au vocabulaire courant de la plupart des Normands, et d'autres Français, pour lesquels la forme galipette semble artificielle.

Nous avançons alors l'hypothèse suivante : les termes ci-dessus ont pu être analysés par les locuteurs de la façon suivante : calipette = cali - pette ; calipot = cali - pot ; décalipoter = dé - cali - poter ; calipêlot = cali-pêlot. Même si le dernier élément n'évoque rien de précis dans l'esprit du locuteur, l'élément cali a été senti comme porteur sémantiquement de l'idée de rondeur ou de spirale. En associant à cet élément un second élément issu d'un radical connu, les parlers normands, et au moins une fois le français, ont formé de nouveaux substantifs qui évoquent la spirale, la rondeur ou tout au moins une notion qui peut se rapprocher de ces dernières.

## TERMES ÉVOQUANT LA SPIRALE

(tous les exemples appartenant aux parlers normands, leur localisation ne sera pas signalée)

<sup>(17)</sup> Cf. Marguerite Bruneau, Histoire du costume populaire en Normandie, t. I, C.A.E.N. 1983, p. 25.

calimachon/calimaçon s.m. (cali + limaçon, avec chute de l'une des syllabes -li- par haplologie) 'escargot' calicaton s.m. (cali + caton = chaton) 'escargot' calichimblet s.m. (cali + chimblet s.m. (BN) 'culbute' calibute s.f. (cali + v. buter, cf. fr. culbute) 'culbute' calimounet s.m. (cali + une forme réduite de moulinet 'petit moulin') 'culbute' calicôcot s.m., calicoquet s.m. (cali + un dérivé en -ot ou -et de coque) 'buccin' (coquillage).

#### TERMES ÉVOQUANT L'ARRONDI

Il s'agit d'expressions correspondant au fr. à califourchon, évoquant donc l'arrondi des cuisses et des jambes, en particulier lorsqu'une personne est à cheval :

à califourquet (cali + fourquet s.m. qui, en Normandie, désigne, d'une façon générale, une bifurcation, par exemple celle que peut former une branche sur un arbre, et souvent plus précisément l'entre-deux des cuisses. C'est le cas ici, comme dans les formes suivantes)

à califourquette

à caillifourquette (employé par D. Ferrand dans la Muse Normande en 1655)

à califourchette

à la califourquette.

Il nous semble évident que le fr. à califourchon est de formation identique à à califourquet et qu'il évoque la même image (18). Si nous n'avons pas relevé le s.m. fourchon avec le sens précis d'éntre-deux des cuisses', il est néanmoins attesté avec celui de 'bifurcation' (par

<sup>(18)</sup> Les étymologies généralement proposées pour cette locution sont les suivantes : ou bien formation à partir des verbes caler et fourcher, ou bien formation à partir du breton kall 'testicules' et du fr. fourche. L'adverbe à califourchon est souvent rapproché de à tâtons, à croupetons, à reculons, qui appartiennent à une classe d'adverbes en -ons, d'ailleurs assez peu productive en ancien français. Mais outre le fait que à califourchon est certainement de date plus récente, nous constatons qu'il ne présente pas exactement la même terminaison, même si l'on relève au XVIe siècle quelques attestations de à califourchons.

exemple d'une branche sur un arbre) (19). Quant à la notion d'arrondi, elle apparaît dans une expression imagée : d'une personne qui est restée longtemps à califourchon sur un cheval, ne dit-on pas qu'elle a « les jambes arquées » ?

La notion de rondeur est également présente dans le substantif m.pl. employé dans le parler normand de Jersey califichiaux pour désigner les coquilles Saint-Jacques. Le second élément semble appartenir à la famille du verbe français ficher, à moins qu'il ne soit formé sur la finale du s.f. gofiche, cofiche qui, dans le français régional de Granville et d'une partie de la côte occidentale du département de la Manche, désigne la coquille Saint-Jacques (20).

## TERMES ÉVOQUANT LE MOUVEMENT

L'exclamation normande caliberdas! est l'équivalent du fr. patatras! Son premier élément évoque sans doute le mouvement de rotation qui peut accompagner une chute, surtout s'il s'agit d'une personne qui roule par terre. Quant au second élément, il est bien connu des parlers d'oïl: sous les formes berda ou breda, il est issu de l'étymon brittus 'breton', et l'on a pu constater qu'en général les produits de cet étymon évoquent le bruit et/ou la confusion (cf. le v.fr. bredouiller). Divers dialectes emploient la locution adverbiale bredi-breda aux sens de 'd'une façon embrouillée', 'à tort et à travers'. En Normandie centrale, elle signifie 'à la hâte'; en tant qu'exclamation, berdi-berda! a le même emploi que caliberdas cité ci-dessus.

Il faut noter qu'à l'intérieur de cette catégorie de mots à deux radicaux dont le premier évoque la spirale ou la rondeur, il s'est produit des glissements d'emploi. C'est ainsi que califourquet (de la loc. adv. à califourquet) est parfois employé comme substantif avec le sens de 'culbute', 'cabriole', la valeur sémantique du second élément étant alors oubliée. A l'inverse, on retrouve à peu près le substantif calimounet 'culbute' dans l'expression à calimoulette (moulette étant soit une

<sup>(19)</sup> Si le *FEW* ne relève pas à califourchon sous l'étymon \*skala, il signale cependant un certain nombre de termes dialectaux évoquant le fait d'écarter les jambes (XVII 82 b et 85 b).

<sup>(20)</sup> Le mot gofiche, cofiche passe généralement pour être un emprunt de l'anglais codfish 'morue'.

déformation, avec féminisation, de *mounet*, soit une réduction de *moulinette*, dérivé lui aussi de *moulin*), expression qui a le sens de 'à califourchon'. De même *caliberdas*, interjection, forme la locution adverbiale à *caliberda/à calibreda*, avec encore le sens de 'à califourchon'.

On peut enfin ranger parmi les mots normands à deux radicaux un substantif dont le premier élément est encore cali, mais sous une forme nasalisée (comme on en a vu un exemple ci-dessus) : calinossets s.m.pl. (calin + os + le suffixe diminutif -et) 'castagnettes formées de deux os plats'. Littéralement, le mot signifierait 'petits os ronds'.

\*

# TERMES A DEUX RADICAUX DONT LE PREMIER EST UNE DÉFORMATION DE CALI

Parmi les mots qui ont été étudiés précédemment et qui commencent par la syllabe ca-, qu'il s'agisse de formes archaïques, dialectales ou spécifiquement normandes, il en est un certain nombre qui, au moins en Normandie où ont porté surtout nos recherches, peuvent présenter une altération de cette syllabe. L'altération affecte tantôt la voyelle, tantôt la consonne.

#### ALTÉRATION DE LA VOYELLE

On sait que le normano-picard calimachon/calimaçon est devenu en français colimaçon, par un changement de voyelle de la syllabe initiale attribué par les lexicologues à l'influence du mot coque ou coquille. Nous nous contenterons de constater, non pas à proprement parler ce changement, mais plutôt cette dualité, ce polymorphisme de l'élément cali: certains parlers normands utilisent conjointement calimachon et colimachon. De même à Jersey, les coquilles Saint-Jacques sont-elles appelées califichiaux (voir ci-dessus) ou colifichiaux. Dans le Val de Saire, un galopin est un « calimatiais » ou un « colimatiais ».

C'est en nous fondant sur ce polymorphisme cali/coli que nous proposons, sous toutes réserves, de voir dans le substantif français colifichet un de ces termes à deux radicaux dont le premier est une

déformation de cali. Les lexicologues expliquent généralement ce mot soit comme un composé des verbes coller et ficher, soit comme une déformation du terme coeffichier, dérivé de coiffe, relevé au XVe siècle et dont on ne connaît pas exactement le sens. De toute façon, il est difficile de passer de /kwé/ ou de /kwèf/ à /kòli/. Reprenons alors, par exemple, la définition de colifichet que donne en 1704 le Dictionnaire de Trévoux (qui propose d'ailleurs l'étymologie : coller + ficher) : « petit morceau de papier, de carte, de parchemin, coupé proprement avec des ciseaux, représentant diverses formes ou desseins, qu'on colle ensuite sur du bois, du velours, etc. ». Si l'on suppose que ces ornements de papier que l'on fixait, que l'on appliquait (anciens sens du v. ficher), avaient d'abord des formes arrondies ou en spirales, on retrouve le sème souvent exprimé par les produits de l'étymon \*skala, et en particulier par l'élément cali. Le substantif \*califichet ou colifichet serait donc composé de cet élément cali, dont nous avons relevé maints exemples, et d'un dérivé en -et du v. ficher, dérivé de forme française correspondant au dérivé de forme normano-picarde que l'on relève dans le substantif affiquet, lequel appartient d'ailleurs au même vocabulaire que colifichet.

#### ALTÉRATION DE LA CONSONNE

Passons maintenant à la déformation de la syllabe initiale de l'élément cali portant cette fois non plus sur la voyelle, mais sur la consonne. Nous constatons alors la possibilité d'une sonorisation de cette consonne, transformation qui, en phonétique évolutive, n'est pas un phénomène inconnu. Dans les parlers normands, nous constatons par exemple que l'enveloppe de la châtaigne peut être désignée par les mots calope s.f. et galope s.f.; la noix par les mots calot s.m. et galot s.m. Le noyer (arbre) que les dictionnaires de Furetière et de Trévoux appellent calotier porte le nom de galotier dans le département de l'Eure.

Considérant donc la possibilité du polymorphisme *cali/gali*, nous rappelons tout d'abord que le fr. *galipette* est généralement considéré aujourd'hui comme une autre forme de *calipette* 'culbute' que nous avons relevé dans notre corpus dialectal de l'ouest et qui semble bien plus ancien (<sup>21</sup>). Il nous semble également très vraisemblable que le s.f.

<sup>(21)</sup> Le FEW 17, 478 b, rattache galipette à l'étymon ancien francique wala 'bon'.

galimafrée, qui a désigné un hachis de diverses viandes, un ragoût, puis, par image, un ouvrage composé de parties hétéroclites, un mélange confus, et que les dictionnaires du français moderne définissent comme un « mets peu appétissant », appartient à la même catégorie. D'ailleurs la forme calimafrée est la plus ancienne qui ait été relevée, en 1393 dans le Ménagier de Paris. Le premier élément évoquerait sinon la spirale, du moins le mélange, notions qui, en cuisine, ne sont pas éloignées l'une de l'autre. Le second élément est reconnu comme venant du verbe picard mafrer 'manger beaucoup', lui-même issu du moyen néerlandais maffelen (même sens). La « calimafrée » ou « galimafrée » serait donc, à l'origine, un mélange de différents aliments (22).

C'est la même idée de mélange que nous proposons de voir, mais cette fois sous réserves, dans le mot galimatias. Ce substantif n'a jamais été expliqué, nous semble-t-il, de façon convaincante et la plupart des dictionnaires français reconnaissent la difficulté de lui trouver une étymologie satisfaisante (23). Nous suggérons alors de le considérer comme un terme composé de deux radicaux dont le premier serait cali, sous la forme seconde gali. Nous signalons d'ailleurs que, dans le parler de Jersey où l'escargot est dit « colînmachon », le type galimatias peut se présenter sous les formes galimatchias, galînmatchias et colînmatchias. Ceci, s'ajoutant à ce qui a été dit plus haut à propos de califichiaux, montrerait que cali, coli (ou colîn) et gali seraient des réalisations différentes d'un même élément. De plus on constate que les formes jersiaises, équivalentes sémantiquement, désignent aussi bien un mélange quelconque que le véritable galimatias verbal. Il reste bien sûr à expliquer le second élément du mot et nous en sommes réduit aux conjectures. Il nous semble cependant pouvoir être rattaché à l'étymon latin mattus 'humide', 'mou', et présenter le suffixe -as à valeur péjorative (cf. le mot plâtras). Mattus a donné en français l'adjectif mat qui, après avoir signifié 'abattu', 'vaincu', 'triste', a aujourd'hui le sens de 'terne'. Dans des parlers normands, il a donné mates s.f.pl. 'lait caillé', maté adj. 'caillé' et matifas s.m. 'enduit à base d'argile', 'mortier de

<sup>(22)</sup> Les dictionnaires proposent généralement de voir dans le mot *galimafrée* un composé des verbes *galer* (cf. *galant*, issu de l'étymon *wala* 'bon' (cf. note précédente) et *mafrer*.

<sup>(23)</sup> Parmi les étymologies proposées sous toutes réserves par les dictionnaires, nous relevons les deux suivantes qui apparaissent le plus souvent : bas-latin ballimathia 'chansons licencieuses'; jargon d'étudiants du XVIe s. : \*gallimathia, formé sur gallus 'coq' et mathia 'science'.

chaux et de sable'. Si l'on considère les différents produits de cet étymon dans le domaine français (FEW VI 1, 518 b sqq.) et leurs différents sens, on s'aperçoit qu'ils évoquent assez souvent quelque chose d'obscur, de compact, de grossier. Ces notions conviendraient bien au substantif galimatias, que nous analyserions donc de la façon suivante : gali ('mélange') + mat(i) ('confusion') + suff. -as.

\*

En résumé, nous proposons de ranger parmi les produits de l'étymon francique \*skala une douzaine de mots français dont la moitié seulement sont généralement attribués à cette famille (écale, écaler, calot, calotte, escalope, chaloupe). Pour les deux premiers, nous n'apportons rien de nouveau; mais nous pouvons penser que les dix autres évoquent tous soit l'image de rondeur tirée de la forme de la noix (calot, calotte, chaloupe (24), à califourchon) (25), soit celle de mouvement tournant qui peut en être dérivée (escalope, colimaçon, colifichet, galipette, galimafrée, galimatias). Les exemples français sont éclairés par les nombreux termes dialectaux, recueillis essentiellement en Normandie. Ces termes dialectaux nous permettent d'une part d'affirmer la réalité de ces images, d'autre part de supposer l'existence d'un radical à élargissement labial particulièrement productif, d'isoler un élément cali sémantiquement très expressif, enfin de constater le polymorphisme de cet élément (cali/coli/gali) grâce auquel nous pouvons voir dans

<sup>(24)</sup> M. Alain Lerond nous signale un type lexical donné par le FEW XXIII, 91 b, comme d'origine inconnue, et qui doit être ajouté à notre liste. Il se présente sous les formes galoubie s.f. (Littré), galoubille (Lar. Univ. 1948), galoupille (Lar. 1930) et désigne un petit bateau de rivière. On peut y voir facilement le radical à initiale sonorisée gal-suivi de la voyelle épenthétique arrondie et fermée /u/ et de l'élargissement labial sonore ou sourd /b/p. Les suffixes -ie ou -ille complètent la formation de ces mots dont la valeur sémantique est à rapprocher de celle de chaloupe.

<sup>(25)</sup> Peut-être faut-il faire entrer également dans cette catégorie le substantif masculin callibistri, employé au XVIe s. au moins par Rabelais et par Ph. de Marnix avec le plus souvent le sens de 'sexe féminin' ou 'sexe masculin', parfois avec le sens de 'fesses' (cf. Huguet, Dict. de la langue franç. du XVIe s., et Sainéan, La langue de Rabelais). Signalons que le mot a été relevé en Haute-Normandie par A. Delboulle, dans son Glossaire de la Vallée d'Yères.

galipette et dans galimafrée des produits de \*skala et non de l'étymon ancien francique wala 'bon' auquel on a généralement recours.

Sans doute nos propositions sont-elles discutables sur tel ou tel point et nous n'en avons présenté certaines qu'avec prudence. Nous souhaitons néanmoins qu'elles démontrent, si ce n'était déjà fait, que les recherches dialectologiques sont indispensables à la connaissance de la formation du vocabulaire français.

Caen.

René LEPELLEY